

0640212H
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE MARRACQ
1 RUE DES MONTAGNARDS
64100 BAYONNE
Tel : 0559632965

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 18
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/10/2020
Réuni le : 09/11/2020
Sous la présidence de : Philippe Bousquet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention ASPTT Billard: sur proposition du chef d'établissement le conseil d'administration approuve la reconduction de la convention conclue avec l'ASPTT Billard de Bayonne(en application de la convention nationale "Billard à l'Ecole" MEN-FFB) pour la formation des collégiens à la pratique du billard français, et autorise le chef d'établissement à la signer.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0